



OCCITANE

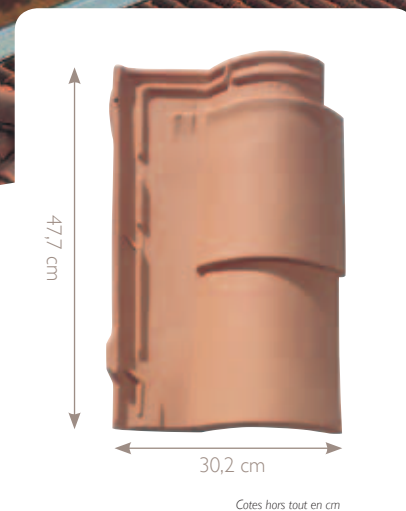
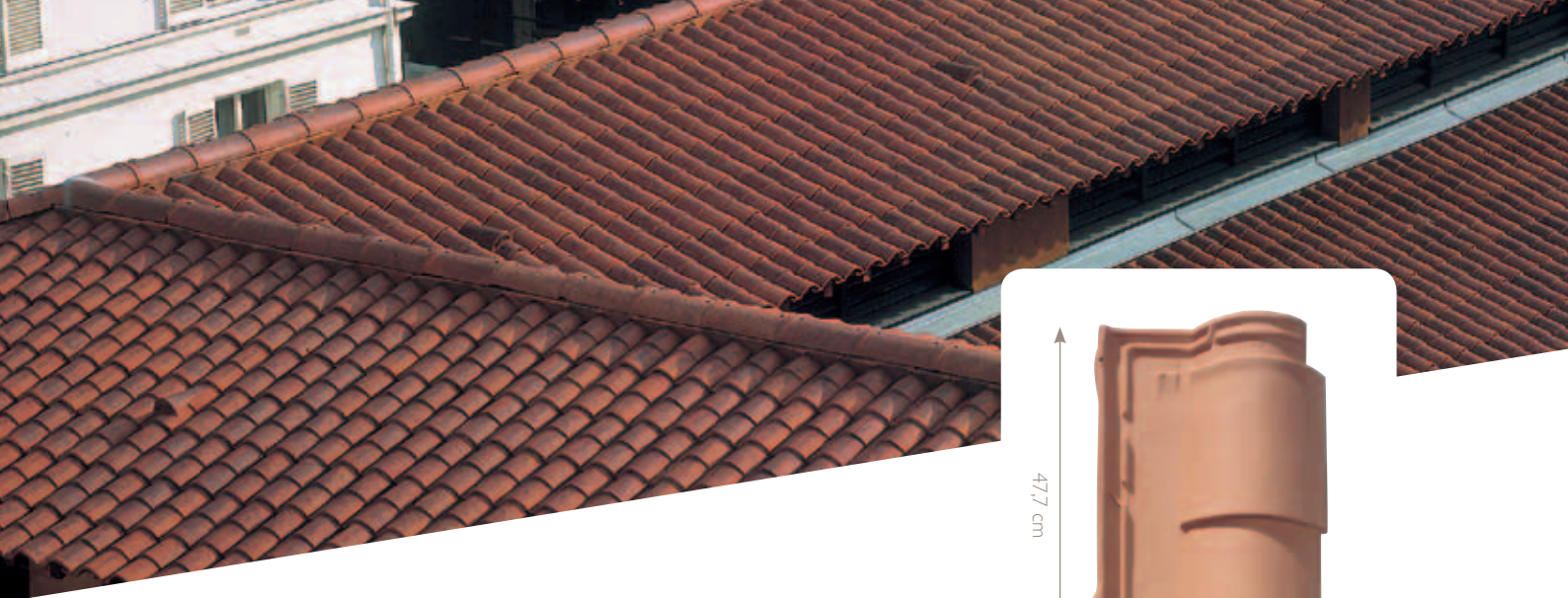
Un grand format facile à poser avec une esthétique pureau court

Tuile Terre Cuite Grand Moule Fort Galbe

NEUF



LEADER MONDIAL DES SOLUTIONS DE TOITURES



OCCITANE

- ✓ Ressaut marqué sur le cornet
- ✓ Galbe "bien rond"
- ✓ Jeu d'assemblage
- ✓ Double exutoire latéral

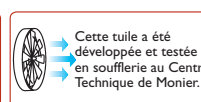
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre, double emboîtement, double recouvrement	
Nombre de tuiles au m ²	≈ 10	
Poids unitaire	≈ 4,2 kg	
Poids au m ²	≈ 42 kg	
Longueur hors-tout	≈ 47,7 cm	
Largeur hors-tout	≈ 30,2 cm	
Largeur utile	≈ 23,5 cm	
Pureau théorique	≈ 42,5 cm	
Jeu d'assemblage longitudinal	± 0,4 cm*	
Jeu d'assemblage transversal	± 0,3 cm*	
Mètre linéaire de liteau/m ²	2,4 ml	
Mise en œuvre	Pose à joints droits de droite à gauche	
Norme produit	NF EN 1304	
Norme d'application	NF P 31-202 [DTU 40.21]	
	Avis Technique n° 5/02 - 1613 d'octobre 2002	
Nombre de tuiles par palette	180	
Poids de la palette	756 kg	

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moules Fort Galbe, double emboîtement et double recouvrement, de plus ou moins 10 au m², avec un cornet d'aspect Canal composé de deux parties séparées par un ressaut transversal, de type Occitane de Monier ou similaire. Son jeu d'assemblage usuel sera de 0,8 cm en longitudinal et de 0,6 cm en transversal. Sa pose se fera à joints droits, de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40.21], (Avis Technique n°5/02 - 1613 d'octobre 2002). Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

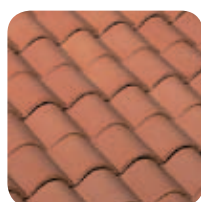
Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

Les caractéristiques certifiées par la marque **NF Tuiles de terre cuite** sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette dernière est revendiquée).

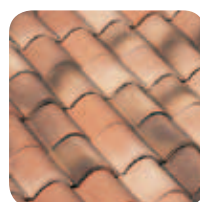
NUANCIER



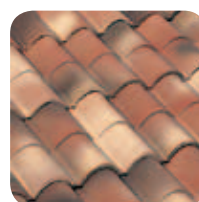
Rose



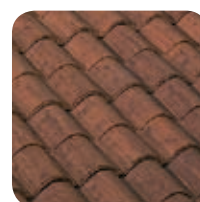
Rouge



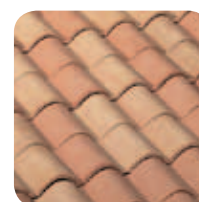
Silvacane Littoral



Silvacane Xahara



Rouge Vieilli



Tons Variés

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

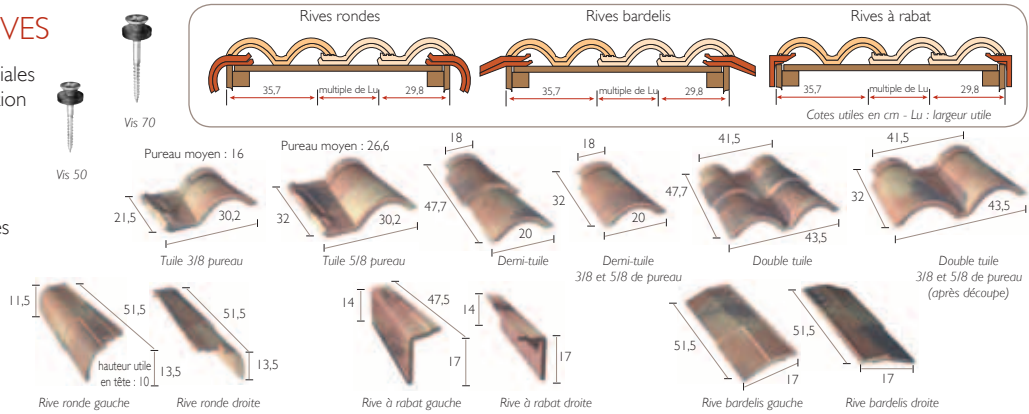
LES POINTS SINGULIERS

APPROCHES ET RIVES

La large gamme de tuiles spéciales Occitane offre 3 choix de finition des rives :

- rives rondes,
- rives bardelis,
- rives à rabat.

On détermine le sens des rives en se plaçant face au versant. La fixation est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène.



FAITAGES, ARETIERS ET ABERGEMENTS

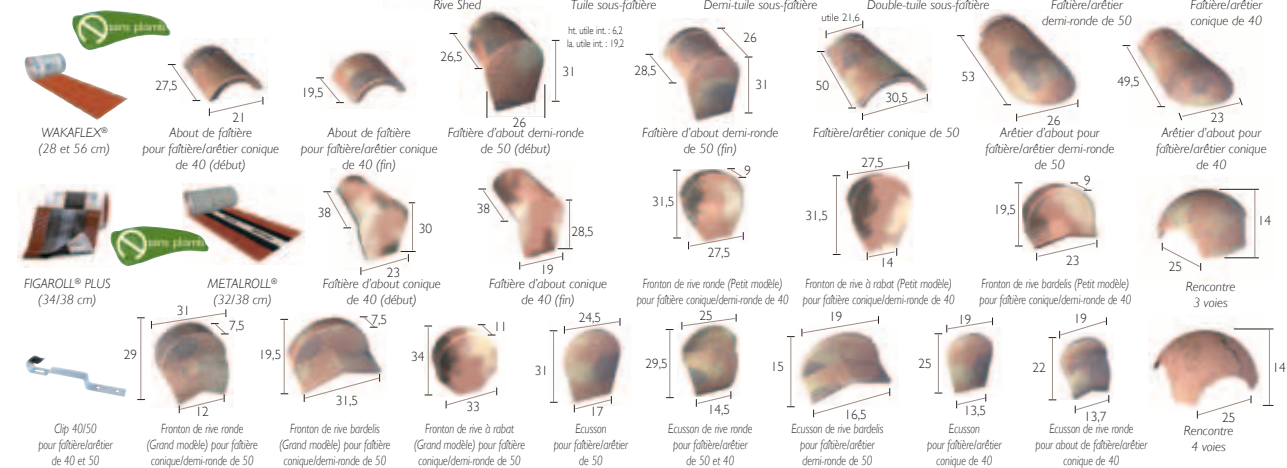
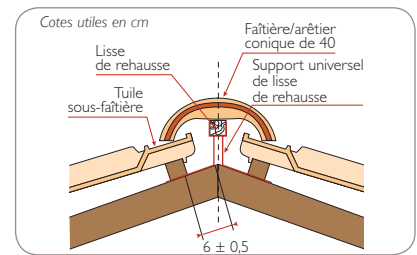
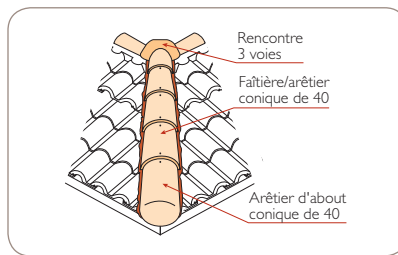
Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé.

Ce système permet de désolidariser les faitières/arêtiers des rampants.

Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse dans le cas de l'arêtier.

D'une mise en œuvre rapide, le faitage à sec permet une ventilation complémentaire.

Il désolidarise les tuiles faitières de la couverture. Il évite toute fissuration lorsque la charpente prend son assise ou lors du remplacement éventuel d'une tuile ou d'une faitière.



AERATION, VENTILATION ET ECLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du (ou au) faitage.

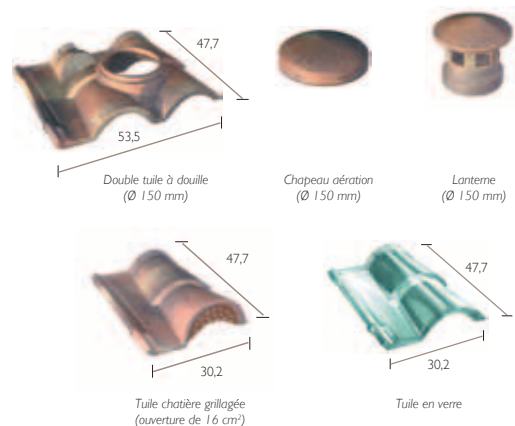
Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces deux points, se reporter aux DTU en vigueur.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

Type de comble	Section totale de ventilation ⁽¹⁾
	$S = 1/5\ 000$
	$S = 1/3\ 000$
	$S_1 = 1/5\ 000$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾
	$S_1 = 1/5\ 000$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾

(1) rapportée à la surface projetée horizontalement.
 (2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®



A noter :
 pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.
 Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

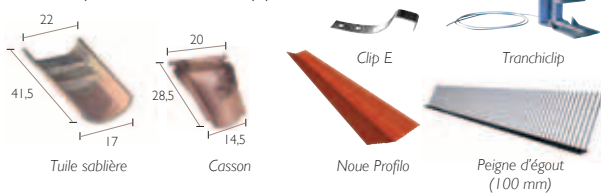
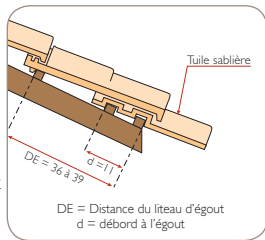
LES POINTS SINGULIERS

NOUE ET EGOUT

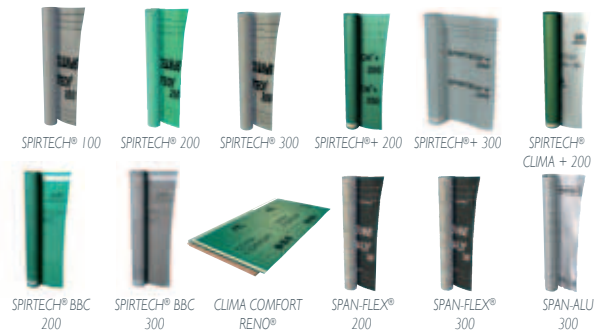
La tuile sablière rejette et éloigne du mur les eaux de pluie. Elle est utilisée lorsqu'il n'y a pas de gouttière. Elle est retenue en tête par un liteau intermédiaire et évite la pose du liteau de basculement. Toutes les tuiles posées en égout doivent Se reporter au DTU en vigueur :

- Tranchiclip pour tuiles coupées,
- Europanneton® ABO Inox et clip E pour égout.

Monier vous propose une gamme de noues pré-formées. La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs et d'oiseaux. Il est posé en bas de pente et le long de la noue. La finition d'égout avec tuiles courant/couvert permet une réalisation irréprochable pour les toitures sans gouttière. Elle est retenue en tête par un liteau intermédiaire. La cote DE mentionnée par Monier est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



SOUS-TOITURE



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRE

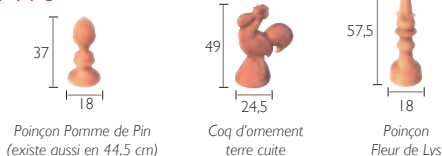
Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

- (1) Les zones et sites d'expositions au vent considérés sont ceux prévus par les règles NV 65.
- (2) Une tuile fixée toutes les cinq tuiles posées.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées. Utilisation de l'Europanneton® ABO Inox conseillée par Monier.

Pentes en %	Zones I et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Zones I et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
$p \leq 100$	toutes	libres	toutes	1/5 ⁽²⁾
$100 < p \leq 175$	toutes	1/5 ⁽²⁾	toutes	1/5 ⁽²⁾
$p > 175$	toutes	toutes	toutes	toutes

ORNEMENTS



LA REGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Sites	Zones	Longueur du rampant (en projection horizontale)								
		jusqu'à 6,50 m			de 6,50 m à 9,50 m			de 9,50 m à 12 m		
		Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé		22	24	27	26	28	30	27	30	35
Normal		25	27	30	28	32	36	32	35	40
Exposé		33	37	40	35	39	43	42	45	50

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

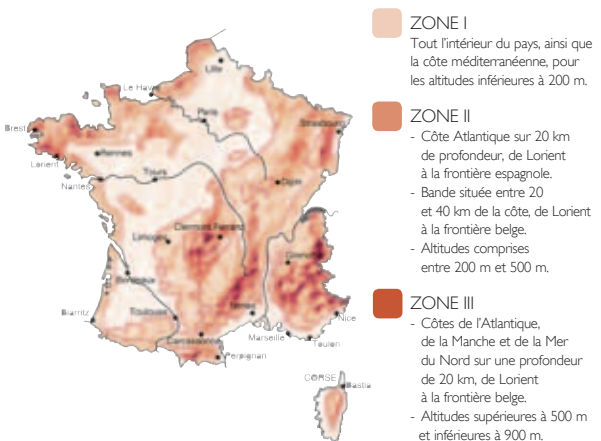
Sites	Zones	Longueur du rampant (en projection horizontale)								
		jusqu'à 6,50 m			de 6,50 m à 9,50 m			de 9,50 m à 12 m		
		Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé		19	21	23	22	24	26	23	26	30
Normal		21	23	26	24	27	31	27	30	34
Exposé		28	32	34	30	33	37	36	39	43

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du DTU.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITES	DEFINITION
Protégé	Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.
Normal	Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).
Exposé	Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aigoual et Mont-Ventoux) et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

www.monier.fr